



## L'Opéra Comique à Poissy

Avec le programme "Sortir du cadre", le Théâtre national de l'Opéra Comique met en œuvre un projet artistique collaboratif et intergénérationnel avec la ville de Poissy : la création d'un spectacle lyrique tout public inspiré du célèbre opéra *La Flûte enchantée* par les Pisciacais eux-mêmes !

**Participez à ce spectacle original !**

### Intégrez un chœur d'habitants

Depuis plusieurs mois, des habitants se sont réunis pour créer collectivement les décors et les marionnettes du spectacle. Le fruit de leur collaboration sera dévoilé aux habitants de la ville, sur la scène de l'Opéra Comique, les 4 et 5 juillet. Nous sommes à présent à la recherche de Pisciacais qui souhaitent s'initier au chant et apporter leur voix au chœur qui intégrera le spectacle.

Les répétitions seront menées par Marine Thoreau La Salle. Partenaire privilégiée des chanteurs, elle entretient une collaboration très suivie avec l'Opéra Comique comme coach et chef de chant et collabore ainsi régulièrement avec Valérie Lesort, la metteuse en scène de ce spectacle.

#### Profils et conditions

Habiter à Poissy

15-25 ans vivement recherchés

Pas de compétence de chant attendue.

Profils amateurs souhaités.

Être motivé.e, disponible et pouvoir s'engager sur toute la durée du projet

#### Dates et lieux

**Répétitions** : les samedis 19 et 26 juin à partir de 17h à Poissy (durée 1h30)

le 3 juillet de 10h à 17h30 à l'Opéra Comique  
(5 rue Favart - 75002 Paris)

**Représentations** : les 4 et 5 juillet 2021 à l'Opéra Comique (5 rue Favart - 75002 Paris)

#### Inscription et contacts

Pour vous inscrire ou en savoir plus, merci de contacter :  
raphael.vinchon@opera-comique.com / 06 32 32 51 75  
ou lucie.martinez@opera-comique.com / 01 70 23 01 84

*Vous souhaitez prendre part à d'autres actions comme la prise en charge de l'accueil et de la communication du spectacle ? N'hésitez pas à nous contacter !*

Ce projet est mis en œuvre dans le cadre des conventions "Sortir du cadre", dispositif initié par la Préfecture de Région d'Île-de-France, la Préfecture des Yvelines ainsi par l'Agence nationale de la coopération des territoires (ANCT), avec le soutien du Ministère de la Culture.